



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le 08/09/2023

Version provisoire

Service Paysages, Eau et Biodiversité
Pôle Biodiversité, Nature et Paysages
Affaire suivie par : Pauline BASCOLE
Tél : 06 96 21 82 41
Courriel : eee972@developpement-durable.gouv.fr

Compte-rendu de réunion
Comité technique n°3 Martinique
Plan de Lutte contre l'Iguane Commun (PLIC)
12 juin 2022

Participants :

Ariane Jamin / DEAL Martinique	Sonia Villart / Stage Master Nathalie Duporge
Bruno Lazzarini / DEAL Martinique	Nathalie Duporge / Prestataire privée + Aqua-search
Pauline Bascole / DEAL Martinique	Fabrice Seguin-Cadiche / Traitement plus
Nicolas Paranthoen / ONF Guadeloupe	Leïla Vergnac / Ville de Fort-de-France
Alexis Guilleux / ONF Martinique	Florian Desigaux / CNRS
Kévin Urvoy / OFB Martinique	Michel Breuil
Baptiste Anselin / OFB Martinique	Police Municipale de Ducos
Francois Marguet / OFB Martinique	Etienne Bezault / Caribea initiative
Rabian Rateau / OFB Martinique	Maxime Laventure-Darival
Marcel Bourgade / PNRM	Mélanie Herteman
Aude KUBIK / DEAL Guadeloupe	Théoliste Yolie
Lino stagiaire Aquaseach	Alix Sainte Rose / stagiaire DEAL

Personnes excusées :

Jean Bouilleau / OFB Martinique
Jimmy Limousin / ZOO Martinique
Fabrice Panzer / ONF Martinique

INTRODUCTION

Bruno Lazzarini et Pauline Bascole accueillent les invités pour le troisième comité technique sur la lutte contre l'iguane commun (IC). Ce COTECH fait suite au second COTECH qui s'était tenu le 22 juin 2022.

Pauline Bascole accueille les invités et présente le déroulé de la réunion: présentation par Pauline Bascole avec intervention de certains participants puis temps d'échanges entre tous les participants pour une réflexion organisée.

PRÉSENTATION ET TEMPS D'ÉCHANGES

(voir le diaporama : Support COTECH IC 12.06.2023 VF)

1) Contexte du PLIC

Bruno Lazzarini présente le contexte du PLIC et ses axes directeurs : Communication et sensibilisation, connaissance, conservation avec notamment les actions de lutte et bilan des actions et évaluation de l'efficacité de lutte. Rappel des 3 objectifs du PLIC et de ses 13 actions.

Une carte est affichée afin de bien spécifier à tous les participants le zonage de la Martinique avec une partie Centre et Sud dite PLIC, animée par la DEAL et une partie Nord et Côte Atlantique dite PNA, animée par l'ONF.

2) Bilan des actions 2022 et 2023 (présentation + temps d'échanges)

Pauline Bascole reprend chaque action du PLIC qu'elle liste une à une pour rendre compte de leurs états d'avancements : terminée, en cours ou pas encore réalisée.

Les participants interviennent pour apporter quelques précisions sur certaines actions.

Pour chaque action il est demandé aux participants s'ils ont des remarques sur les actions menées ou s'ils ont des actions similaires menées dans leur cadre professionnel.

Action A1 : Faire évoluer la convention de Carthagène pour la mettre en cohérence avec la problématique de l'iguane commun

Pauline Bascole explique que l'action A1 est considérée comme terminée depuis 2021.

Cette présentation n'apporte pas de remarque de la part des participants sur cette action.

Action A2 : Suivre l'application du règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes

Pauline Bascole explique que l'action A2 est terminée depuis 2020, ce volet a été présenté lors du COTECH du 25 mars 2021.

Cette présentation n'apporte pas de remarque de la part des participants sur cette action.

Action A3 : Faire inscrire l'iguane commun sur la liste des espèces chassables

Bruno Lazzarini explique qu'il s'agit d'une demande récurrente de la part de la population et des élus. La révision des espèces chassables est un processus complexe et il n'y a pas forcément de demandes des chasseurs ni d'adéquation entre zone de présence des iguanes communs et zone chassable.

Nathalie Duporge répond que la population n'est pas forcément en demande, mais qu'ils veulent juste comprendre pourquoi l'iguane ne peut pas être chassé.

Marcel Bourgade pense qu'il serait judicieux d'ouvrir la chasse dans certaines zones, comme Génipa ou la commune du Vauclin.

Bruno Lazzarini rappelle que pour le moment l'IC n'est pas encore présent dans des zones ouvertes à la chasse (avec des baux de chasse). Une présentation sur la thématique de l'IC a été réalisée en CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) le 9 juin 2021 dans le cas où l'espèce deviendrait chassable. Il explique qu'aucun arrêté ministériel, ni arrêté préfectoral n'ont été pris. Nicolas Parenthoen rajoute que de par son statut d'Espèce Exotique Envahissante de niveau 2, la destruction de l'animal est obligatoire sans forcément avoir recours à une arme à feu.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Actions B1/B2 : Créer des réseaux pour assurer la surveillance et la lutte de l'iguane commun / Assurer des formations pour la surveillance et la lutte de l'iguane commun

Pauline Bascole explique que les actions B1 et B2 sont en cours. Elle détaille le nombre de personnes formées, le nombre de formations et le matériel mis à disposition en 2022.

Pauline Bascole explique qu'une commune supplémentaire a été équipée en matériel de mise à mort. Concernant les points de collecte, Pauline Bascole explique qu'elle est toujours en attente de réponses de la part de Cap Nord et de la CAESM.

Alexis Guilleux intervient pour parler des points de collecte mis à disposition par l'ONF, un situé à Croix Rivail et l'autre à St Marie.

Pauline Bascole informe les participants que la formation de capture et mise à mort de l'iguane commun a bien été ajoutée au catalogue du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) comme décidé lors du COTECH du 22 juin 2022.

Elle informe les participants que depuis janvier 2023 l'intégralité des communes du PLIC (20 communes) ont été formées.

Pauline Bascole détaille le nombre de signalements reçus via la boîte mail eee972 et les formulaires de signalements en lignes.

Nathalie Duporge rappelle qu'il existe également un numéro dédié aux signalements des iguanes communs et 1/3 des appels reçus pour la zone PNA concernent finalement la zone PLIC.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B3 : Organiser des opérations d'élimination de l'iguane commun sur les zones prioritaires

Pauline Bascole explique que l'action B3 est toujours en cours. Cette action de lutte est menée par différents organismes : les communes sur signalements mais aussi le PNRM, l'ONF et les prestataires privés. Pauline Bascole présente le graphique reprenant le nombre d'iguanes communs capturés et mis à mort en 2022.

Aude Kubik demande un complément d'informations sur les sessions de lutte réalisées par les prestataires privés. Pauline Bascole explique qu'un marché est lancé chaque année par la DEAL Martinique pour mettre en place des demi-journées de lutte massive de jour et de nuit, et que depuis 3 ans des prestataires privées répondent à ce marché.

Nathalie Duporge présente les journées de lutte massive sur l'iguane commun de novembre 2022 à avril 2023 réalisées par les prestataires privés. Nathalie Duporge présente les résultats de la lutte de nuit mise en place après la décision des acteurs lors du COTECH de juin 2022. Les participants ont approuvé les remarques sur la difficulté d'attraper certains iguanes en hauteur et la nécessité de continuer des captures à la tombée du jour. Nathalie Duporge explique que les résultats obtenus lors des sessions de jour et des sessions de nuit sont complémentaires.

Mélanie Herteman demande à Nathalie Duporge comment sont choisis les sites de capture.

Nathalie Duporge explique que les sites sont choisis par rapport aux signalements reçus sur la boîte mail eee72, sur le terrain en échangeant avec les habitants et que certaines zones sont automatiquement préconisées, car les habitats sont favorables aux IC.

Fabian Rateau préconise des sessions de lutte lorsque les femelles sont gravides, car l'efficacité sera doublée.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Pauline Bascole demande à Florian Désigaux de présenter les premiers résultats de sa thèse. Florian Désigaux explique les objectifs de sa thèse et informe les participants de la difficulté à exploiter la base de données iguanes et se pose des questions sur la fiabilité des données.

Pauline Bascole explique aux participants que Florian Désigaux fait référence à deux bases de données (en format SINP), l'une rassemblant les données de captures et de signalements des IC alimentée par la Guadeloupe et la Martinique et la seconde base de données qui concerne les IPA.

Alexis Guilleux rappelle que dans la zone PNA, les captures sont réalisées par des bénévoles et qu'il est difficile de leur demander de remplir des bases de données complexes et trop scientifiques.

Les participants se mettent d'accord pour dire qu'un groupe de travail spécialement dédié aux bases de données et aux prises de mesures sur les iguanes est nécessaire. Pauline Bascole et Bruno Lazzarini concluent cet échange en proposant de revenir vers eux ultérieurement pour programmer cette réunion de travail afin de prioriser certaines actions à l'avenir.

Pauline Bascole présente des résultats de lutte réalisée par les agents de la commune de Fort-de-France. Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Kévin Urvoy présente le protocole de tir sans capture préalable de l'iguane commun par les agents de l'OFB. Il précise que ce protocole a déjà été présenté au COTECH PLIC de l'année dernière et en COTECH PNA en 2021 et 2022.

Bruno Lazzarini se demande si ce protocole permettrait d'avoir un effort de capture plus optimale car lors de la présentation de Nathalie Duporge, elle estimait que 50 % des iguanes n'étaient pas capturés car inaccessibles. Nathalie Duporge pense que le protocole de tir direct permettrait d'augmenter le nombre de captures d'au moins 25 %. Les participants sont d'accord avec cette idée. Un temps d'échanges a lieu entre les participants sur le protocole de tir, il y a une forte attente pour la mise en place effective de ce protocole ainsi que sur la mise en relation plus systématique entre les différents acteurs qui font de la lutte.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Bruno Lazzarini introduit la présentation de Sonia Villart stagiaire d'Aquasearch sur le projet REMMI-COM (Régulation multimodale de l'iguane commun en Martinique) lauréat de l'appel à projets « opération coups de poing EEE ». Sonia Villart présente les différents protocoles et résultats obtenus lors de son stage.

Maxime Laventure-Darival se demande si les dispositifs pour piéger les juvéniles ne vont pas causer de problèmes pour la ponte des tortues marines ou l'émergence des tortillons. Nathalie Duporge rappelle que les nids sont vérifiés tous les 48h et qu'un numéro de téléphone figure sur chaque dispositif. Alexis Guilleux ajoute que concernant la ponte des tortues, elles seront capables de casser le dispositif si une gêne est occasionnée. Les participants se mettent d'accord pour une mise en relation avec le réseau échouage tortues marines (RETOM) à l'avenir.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Bruno Lazzarini informe les participants qu'à l'issue des dossiers déposés dans le cadre des « Fonds Vert », le projet porté par le PNRM pour mettre en place une brigade EEE pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes dont l'iguane commun sera opérationnel entre 2023 et 2025. Ariane Jamin et Marcel Bourgade présentent les enjeux et objectifs de la brigade EEE.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B4 : Expérimenter une veille écologique au niveau des ports avec un chien de détection

Pauline Bascole explique que l'action B4 n'a pas encore été réalisée en Martinique, mais demande à Aude Kubik de prendre la parole pour expliquer aux participants les actions mises en place en Guadeloupe. Aude Kubik explique que le domaine canin de Guadeloupe suite à un appel à projet coup de poing de la DEAL 971 a été subventionné pour mettre en place de la lutte contre l'iguane commun grâce à des chiens de détections. L'objectif étant d'apprendre aux chiens à différencier les différents iguanes, à reconnaître des zones de nidification et enfin de créer un réseau de détection précoce par géolocalisation des nids. Aude Kubik explique que pour mettre en place ces actions, des chiens ont été

recrutés et formés ainsi que des agents. Des actions ont déjà eu lieu au niveau de la zone de Jarry et près de 1000 œufs ont pu être détruit en 15 jours. Aude Kubik fait savoir que le projet prendra fin en octobre 2023, et que des sources de financement sont recherchées pour poursuivre cette lutte.

Étienne Bezault demande si un rapport est disponible et diffusable auprès des acteurs. Aude Kubik informe les participants qu'un rapport sera bientôt disponible.

Les participants ont un temps d'échange sur le retard de l'application du PLIC en Guadeloupe.

Nicolas Parenthoen et Alexis Guilleux expliquent que l'approche sur les deux territoires est complètement différentes et qu'ils souhaiteraient une meilleure coordination entre les deux îles.

Les participants ont un échange sur l'impact de la progression des IC en zone portuaires et sur la nécessité de mettre en place des protocoles de biosécurité pour préserver les îles voisines.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B5 : Sensibiliser la population pour prévenir de l'arrivée de l'iguane commun

Pauline Bascole explique que l'action B5 est toujours en cours.

Il est rappelé qu'un nouveau plan de communication a été mis en place avec un numéro unique qui renvoie vers les numéros dédiés en fonction des zones.

Il est précisé que les pages iguanes et EEE du site internet de la DEAL ont été mises à jour avec cette nouvelle information.

Un appel d'offre a été passé en 2022 pour la réalisation de 40 journées d'animation avec le Carbet des Sciences.

Maxime Laventure-Darival présente cette action, il informe les participants sur le nombre de journées d'animations réalisées, le nombre de citoyens sensibilisés, le type de public touché et sur quelles communes concernées.

Pauline Bascole explique que cette action sera relancée pour 2023-2024, dans le même format, c'est-à-dire des demi-journées pour les scolaires et le grand public pour plus de souplesse dans l'organisation.

Pauline Bascole précise que la réunion d'informations avec les vedettes tropicales qui font FDF à Trois îlets n'a toujours pas été réalisée.

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B6 : Coopérer avec les différents acteurs de la Caraïbe pour éviter la colonisation de nouvelles îles depuis les territoires français

Pauline Bascole explique que l'action B6 est toujours en cours.

Alexis Guilleux explique les échanges qui ont eu lieu entre les acteurs de Guadeloupe et de Martinique lors de l'Iguana Specialist Group réalisée en Dominique en 2022 .

Cette présentation n'apporte pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action B7 : Encourager les opérations d'élimination de l'iguane sur les zones portuaires

Pauline Bascole explique que l'action B7 est toujours en cours.

Les abords de la zone portuaire de Fort de France font l'objet de lutte régulière par les différents acteurs de la lutte. Des agents ont été formés à la marina de Fort de France et d'Etang Z'abricots. Les participants ont déjà eu un échange lors de la présentation de Aude Kukik sur les opérations de lutte en zone portuaires.

Cette présentation n'appelle pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action C1 : Évaluer l'efficacité des mesures de capture de l'iguane commun

Pauline Bascole explique que l'action C1 est toujours en cours. Elle présente un graphique du nombre d'iguanes attrapés depuis 2009 jusqu'à aujourd'hui. Elle explique que ce chiffre ne permet pas de juger de l'efficacité de la lutte.

Aucun commentaire sur la base de données IC n'est apporté par les participants au vu des échanges préalables à ce sujet en début de réunion.

Pauline Bascole laisse la parole à Lino Aicardi pour présenter les résultats de l'étude de CMR par photo-identification. Cette étude a été lauréate de l'appel à projet du plan de relance lancé en juillet 2021 sur l'acquisition de connaissances sur l'IC. Le bureau d'étude Aquasearch a remporté ce projet qui consiste en une étude CMR par photo-identification pour évaluer l'efficacité de la lutte. Lors du COTECH de juin 2022, l'ensemble des participants étaient convaincus qu'il serait pertinent de poursuivre cette étude afin d'améliorer la connaissance sur la tendance des populations des iguanes communs.

Les participants ont un temps d'échanges sur le protocole et les résultats obtenus suite au stage de Lino. Nathalise Duporge apporte quelques précisions sur le choix des variables choisi lors de l'analyse des résultats et de la limite de cette utilisation sur ces populations.

Cette présentation n'appelle pas d'autres remarques de la part des participants sur cette action.

Action C2 : Développer les connaissances sur l'iguane commun dans les Antilles françaises

Pauline Bascole explique que l'action C2 est toujours en cours.

Pauline Bascole explique que 2 hybrides ont été capturés au mois de février 2022, cette discussion avait déjà soulevé beaucoup de questionnement lors du dernier COTECH. Les participants ont un temps d'échanges sur les rapports et données disponibles sur la génétique des iguanes des petites Antilles.

Le premier hybride ayant été placé au Zoo de Martinique, Pauline Bascole en profite pour aborder ce sujet avec les participants. Elle explique que le ZOO de Martinique a pris conscience de la problématique des iguanes, à cet effet, un partenariat entre le ZOO, la DEAL et l'ONF depuis 1 an à permis de capturer plus de 60 iguanes dans le ZOO et de mettre en place 2 journées de sensibilisation avec le Carbet des Sciences.

Pauline Bascole informe les participants que les journées de sensibilisation vont se poursuivre, car elles touchent un grand nombre de personnes.

Cette présentation n'appelle pas d'autres remarques de la part des participants.

Action C3 : Développer les connaissances sanitaires sur l'iguane commun dans les Antilles françaises

Pauline Bascole explique que l'action n'a pas encore été réalisée, car la DEAL attend des nouvelles de l'anses depuis 2021.

Les autres participants n'ont pas d'autres informations à partager concernant cette étude.

Autres actions envisagées : Valorisation des iguanes en filière viande/cuir

Pauline Bascole explique qu'il n'y a pas eu d'avancée à ce niveau car aucune filière cuir n'existe en Martinique et que nous attendons toujours des réponses de la DAAF pour exploiter la filière viande.

Fabrice Seguin insiste sur le fait que la population comprend très bien la régulation lorsqu'elle est expliquée mais que la population comprend difficilement par contre la régulation des IC sans valorisation derrière. Il propose également une alternative proposant de faire une filière croquettes.

Bilan financier

Le bilan financier est présenté en COTECH. Hors temps bénévoles et hors temps des communes et du PNRM, le coût du PLIC cette année est d'environ 160 000€ TTC.

Le coût de la gestion dans le cadre des actions PLIC menées par la DEAL s'élève à environ 140 000€ TTC. Ce coût regroupe la convention avec Aquasearch sur la CMR (16 275€ TTC), la sensibilisation avec le Carbet des Sciences (13 562€ TTC), la lutte des prestataires privés (40000€ TTC) et l'AP coup de poing EEE Aquasearch (67000€ TTC). Ce coût comprend également l'animation du PLIC par un mi-temps VSC de la DEAL.

Le coût de la gestion dans le cadre des actions menées par l'ONF s'élève à environ 25000€ TTC.

Suites à donner

Avant de conclure la réunion, Bruno Lazzarini et Pauline Bascole demandent si les participants ont d'autres informations à partager ou des idées d'actions pour la suite sur les différentes thématiques : conservation, connaissance, sensibilisation. Aucun participant ne se manifeste.

Les suites ont été données au fur et à mesure de la réunion avec :

- mettre en place le protocole de tir de l'OFB (très forte demande des participants)
- organiser un groupe de travail dédié aux bases de données
- relancer des actions de lutte de jour et de nuit afin d'avoir des résultats complémentaires sur l'âge des individus capturés
- continuer sur les études de connaissances
- continuer de faire figurer la formation PLIC dans le catalogue du CNFPT pour les agents techniques des communes et la police municipale,
- ouvrir la formation PLIC à d'autres acteurs (association ou entreprises dans Fort-de-france désirant être formés)
- continuer le travail de sensibilisation avec la caravane pour les scolaires et le grand public (notamment au ZOO)

CONCLUSION

Bruno Lazzarini remercie les membres pour leur participation et conclut le comité technique.

Pauline Bascole remercie les participants et indique l'envoi du diaporama et du compte-rendu de la réunion prochainement.

Bilan global du COTECH :

Ce troisième comité technique a permis de faire un bilan sur les actions mises en place dans le cadre du PLIC, de recueillir les avis et retours d'expériences des membres et d'orienter les prochaines actions à effectuer.

Au vu de toutes les remarques, il semble que la priorité soit donnée à la mise en place du protocole de tir direct (protocole OFB), à l'harmonisation des bases de données via la création d'un groupe de travail, et aux actions de lutte et de communication autour de la problématique.